

CONTRAT DE RÉSERVATION / BOOKING FORM

Dates du séjour/Dates of the stay

Arrivée/Arrival : Départ/Departure :

Nom/Surname : **Prénom/Name :**

Adresse/Address :

Code Postal/Post code : Ville/Town :

Pays/ Country : Mail :

Téléphone :

Participants au séjour/Participants in the stay

Nom/Surmane	Prénom/Christian name	Age
-------------	-----------------------	-----

.....		
.....		
.....		
.....		

Réservation d'hébergement locatif/ Accomodation booking

Bungalow toilé terrasse/Furnished canvas bungalow 4 p. VICTORIA 2 chambres/bedrooms ☐

Mobil-Home terrasse/MH terrace 4 p. 2 chambres/bedrooms ☐

Mobil-Home terrasse/MH terrace 6p. 3 chambres/bedrooms ☐

Chalet terrasse couverte/Chalet 6p 3 chambres/bedrooms ☐

Tente Rando 2 personnes ou Caravane 1970 ☐

Montant du séjour/Amount of the stay (€) :

Attention : merci de tenir compte des dispositions suivantes/Please be aware of the following disposals :

- **1 seul véhicule autorisé par location/Only 1 car allowed per rental. Le parking extérieur est à votre disposition pour tout véhicule supplémentaire/The car park, next to the campsite, is at your disposal for any extra car.**
- **les animaux sont admis sous conditions dans les hébergements locatifs (Nous contacter).**

TAXE DE SEJOUR 0.22 EUROS PAR PERSONNE (18ANS ET +) ET PAR NUITEE

Souhaits particuliers/ Particular wishes

.....
.....

Réservation/ Booking

Je reconnais avoir pris connaissance de vos conditions de location, les accepter, et je m'engage à respecter le règlement intérieur, affiché à l'entrée du camping/I hereby confirm that I have read the rentals'conditions and that I accept them. I hereby undertake to conform to campsite's rules and regulations as posted at the site's entrance
Acompte 30 % du séjour/Deposit 30 % of the stay :

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| • Par chèque vacances ANCV | ☐ |
| • Par chèque/ Per bank draft enclosed | ☐ |
| • Par virement/ Per bank transfer | ☐ |

Conditions générales de vente

PRIX DES PRESTATIONS

Les prix s'entendent TTC et comprennent

• Pour les hébergements locatifs :

- La location de l'hébergement conforme au descriptif sur une parcelle enherbée, arborée et ombragée
- **Le parking pour un seul véhicule sur l'emplacement,**
- Les consommations de gaz, d'eau, d'électricité,
- La location d'équipement figurant à l'inventaire,
- **Les arrivées s'effectuent de 15 h à 19 h (arrivée tardive possible sur demande préalable) et les départs de 7 h à 10 h. Prendre rendez-vous à l'accueil dès que possible.**

• Pour tous les types d'hébergement :

- L'accès à la piscine chauffée pendant les heures d'ouverture,
- L'accès aux espaces communs, aire de jeux, allée de boules...
- Les prix ne comprennent pas :
les frais de ménage de fin de séjour dans l'hypothèse où celui-ci serait négligé par le client

TAXE DE SEJOUR

La taxe est perçue par le camping, son montant est de 0.22 euros par personne (18 ans et +) et par nuit.

PAIEMENT DU SEJOUR

Le paiement s'effectue en deux échéances

- Versement d'un acompte de l'ordre de 30% du prix total du séjour à la réservation, avec un minimum de 20 € dans la limite du prix du séjour,
- **Règlement du solde du séjour le jour de l'arrivée.**

ANIMAUX

Attention, les animaux sont admis dans les hébergements locatifs SOUS CONDITIONS. (Voir avec la direction du camping)

FORMATION DU CONTRAT

Le contrat est réputé formé à compter de la date d'encaissement de l'acompte qui vaut acceptation de réservation. Le contrat est nominatif et son bénéfice ne peut être cédé.

DÉPART ANTICIPÉ/ ARRIVÉE RETARDÉE

A défaut de notification écrite en cas d'arrivée retardée, l'emplacement ou l'hébergement seront remis à la vente 24 heures après la date prévue d'arrivée. La réservation sera alors considérée comme annulée aux conditions d'annulation ci après :

ANNULATION

En cas d'annulation imputable au client, une indemnité de rupture de contrat sera facturée. Elle sera égale à

- L'acompte versé si l'annulation intervient plus de 2 mois avant la date de début de séjour
- 50% du total du séjour si l'annulation intervient entre 1 et 2 mois avant la date de début de séjour,
- 90% du total du séjour si l'annulation intervient moins 1 mois avant la date de début de séjour. La direction ne propose pas d'assurance annulation. Il appartient au client de se rapprocher de son propre assureur.

DEPART ANTICIPE

En cas de départ anticipé, le montant de la location ne sera pas remboursé.

GARANTIE

Pour les hébergements locatifs, **un chèque de caution de 300 €** est exigé à l'arrivée. Il garantit les éventuelles dégradations, bris et pertes de matériel figurant à l'inventaire, ou défaut de ménage de fin du séjour. La caution ne constitue pas une limite de responsabilité. Il appartient au locataire de prévenir la direction dans les 24 heures qui suivent son arrivée de tout dysfonctionnement, dégradations, ou absence de matériel figurant à l'inventaire.

Le chèque de caution est restitué au départ du locataire ou dans les 10 jours suivants après déductions éventuelles des frais de remise en état de l'hébergement, de remplacement de matériel figurant à l'inventaire, ou de ménage.

HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT

La direction se réserve le droit de rompre le contrat de location en cas de manquement aux règles élémentaire d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.

REGLEMENT INTERIEUR

Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur, affiché à l'entrée du camping.

Fait à/At : Le/On :

Signature :